



VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Grasse
Canton d'Antibes-Nord
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e

VILLE DE BIOT

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 4 AVRIL 2014

COMPTE - RENDU

Madame Sylvie SANTAGATA, 1^{ère} Adjointe au Maire sortant ouvre la séance à 14 heures 30.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Installation du Conseil Municipal de Biot.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du protocole d'installation du Conseil Municipal.

Election du Maire.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du Procès-Verbal d'élection du Maire,

Madame Guilaine DEBRAS avec 22 suffrages exprimés.

Détermination du nombre des Adjoints au Maire.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITÉ

APPROUVE la création de huit postes d'Adjoint au Maire.

Election des Adjoints au Maire.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du Procès-Verbal d'élection des Adjoints au Maire,

Sont proclamés élus avec 22 suffrages exprimés :

- MAZUET Michel, 1^{er} Adjoint au Maire
- ANASTILE Guy, 2^{ème} Adjoint au Maire
- LEMARCHAND Véronique, 3^{ème} Adjointe au Maire
- PEREZ Valérie, 4^{ème} Adjointe au Maire
- CHAGNEAU Patrick, 5^{ème} Adjoint au Maire
- GIUNIPERO Gisèle, 6^{ème} Adjointe au Maire
- CAMATTE Jean-Paul, 7^{ème} Adjoint au Maire
- BROSSET Claudette, 8^{ème} Adjointe au Maire

PREND ACTE de l'ordre du tableau du Conseil Municipal, déposé au secrétariat de la Direction Générale des Services.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance à 15 heures 20.

Biot, le 11 avril 2014



Le Maire,

Guilaine DEBRAS